

[Français]

LE MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—LES  
CONFLITS D'INTÉRÊTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, en tant que députée, c'est moi qui devrais avoir le *leadership* moral. Ce n'est pas quelqu'un nommé par le premier ministre.

J'aimerais lui demander s'il est prêt, aujourd'hui, à dire à la population que ce qui est arrivé en ce qui a trait à l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale, c'était un conflit d'intérêts, lorsque sa femme se servait de ses propres intérêts en tant que ministre afin d'obtenir des prêts pour sa famille, pour les affaires de sa famille. Est-ce là un conflit d'intérêts, oui ou non?

[Traduction]

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Voyez-vous, monsieur le Président, je préfère croire que la plupart des Canadiens seront d'accord avec une enquête impartiale . . .

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Oh, non.

**M. Frith:** Certainement pas.

**M. Nielsen:** . . . sur les faits. A mon avis, ils ne sont certainement pas d'accord avec la conduite de la députée qui a posé la question, qui au comité a sauté par-dessus les chaises et les tables pour aller harceler le ministre.

#### LE RAISONNEMENT DU MINISTRE

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Le gouvernement continue à dire qu'il examinera les faits pour voir s'il y a un conflit d'intérêts. Je me demande si le premier ministre suppléant se donnerait la peine de voir quel raisonnement a suivi le ministre lorsqu'il s'agissait de se conformer aux règlements sur les conflits d'intérêts, selon lesquels les ministres doivent éviter . . .

**Des voix:** Règlement.

**M. Keeper:** . . . les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question devient longue.

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** J'aurais cru que les députés d'en face auraient tout naturellement prévu qu'une enquête impartiale porterait sur tout le Code régissant la conduite des titulaires de charges publiques en ce qui concerne les conflits d'intérêts, et pas seulement sur une ou deux dispositions.

#### LA CONDUITE DE L'ÉPOUSE DU MINISTRE

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, je me demande si le premier ministre suppléant veut dire que l'enquête portera non pas uniquement sur les faits,

#### Questions orales

mais aussi sur le raisonnement suivi par le ministre? Portera-t-elle également sur la conduite du conjoint aux termes du Code?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, la tenue d'une enquête impartiale porterait naturellement aussi sur le Code régissant la conduite des titulaires de charges publiques et porterait naturellement aussi sur la lettre que le premier ministre a envoyée le 9 septembre 1985 aux ministres.

#### LA RAISON QUI EXPLIQUE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

**M. George Baker (Gander—Twillingate):** Monsieur le Président, le 8 mai dernier, j'ai demandé au premier ministre suppléant d'ouvrir une enquête comme celle qu'avait demandée l'ex-ministre en lui rappelant la directive suivante qui figurait à la page 4 de la lettre du premier ministre aux députés:

De toute évidence, il pourra à l'occasion s'avérer nécessaire qu'une tierce partie procède à un examen impartial de la question.

Le premier ministre suppléant m'a répondu qu'aucune raison ne justifiait pareille enquête, à ses yeux. Quel fait nouveau assez important a transpiré depuis le 8 mai dernier pour le convaincre de la nécessité d'une enquête qu'il considérait alors comme étant totalement inutile?

**Une voix:** Bien joué.

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** C'est très simple, monsieur le Président.

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** Une opération pour limiter les dégâts.

**M. Nielsen:** J'ai déjà répondu tout à l'heure à cette question quand le chef du député me l'a posée. Je répète donc que le ministre a pris cette décision après avoir dressé le bilan des événements de la semaine dernière, c'est-à-dire après avoir répondu aux questions, et à la Chambre et au comité, pendant toute la semaine et après avoir constaté que les députés de l'opposition et les médias n'étaient pas satisfaits de ses réponses.

#### LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**M. George Baker (Gander—Twillingate):** Monsieur le Président, la Chambre a perdu deux précieuses semaines . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker:** . . . parce que le premier ministre et le premier ministre suppléant n'ont pas agi. Pourquoi n'ont-ils rien fait? Je veux bien croire que le premier ministre était en Chine, mais comme ce pays a déjà inventé la poudre à canon, il aurait pu faire un autre coup d'éclat.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gauthier:** Bang, bang!

**M. Riis:** Ne touchez pas à cela, Erik.

**M. Broadbent:** Faites attention, car cela pourrait sauter.